

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Psychologie

- Université Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Psychologie* de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation localisée à Brest. Elle a pour objectif de former de futurs psychologues. Le master est composé d'une première année commune à tous les étudiants et d'une deuxième année de master composée de trois spécialités : *Psychologie sociale des représentations : études qualitatives et quantitatives*, *Psychologie du vieillissement normal et pathologique*, et *Psychologie et psychopathologie cliniques : trauma, souffrance et exclusion*. Ces trois spécialités ont une visée professionnelle, même s'il existe des possibilités vers la poursuite des études en doctorat.

Synthèse de l'évaluation

Le master de *Psychologie* de l'UBO propose une formation en adéquation avec une demande sociétale et répond à des besoins locaux et régionaux. L'adossement à la recherche est assuré par une équipe pédagogique composée de 28 enseignants universitaires, appartenant tous à des laboratoires de recherche et dont 21 sont à l'UBO. Sur les six professeurs d'université intervenants, seul un semble cependant appartenir à l'UBO. Dix-sept intervenants extérieurs, travaillant dans des secteurs en lien avec les trois spécialités proposées, favorisent l'aspect professionnalisant. Deux spécialités sont pilotées par deux ou trois enseignants chercheurs et nécessiteraient d'être renforcées. Il existe un conseil de perfectionnement mais qui ne s'est réuni qu'une fois depuis 2012.

La formation est composée d'une première année de master (M1) commune à tous les étudiants et d'une deuxième année (M2) composée de trois spécialités : *Psychologie sociale des représentations (PSR)* ; *Psychologie du vieillissement normal et pathologique (PVNP)* ; *Psychologie et psychopathologie cliniques (PPC)*. Les étudiants entrent en M1 automatiquement s'ils ont obtenu la licence de psychologie (ou une validation d'étude). Une sélection sur dossier (qui peut être associée à un entretien) est faite à l'entrée en M2. Le M1 donne la possibilité aux étudiants de choisir des options au sein de chaque UE pour orienter leur parcours vers une des spécialités de M2 (le dossier ne présente pas précisément les parcours de M1 possibles).

La formation se décline majoritairement sous forme de cours magistraux (en M1, exclusivement), sanctionnés principalement par des examens terminaux. L'utilisation du numérique est encore limitée (quelques cours en visioconférences et usage d'outils en ligne). L'enseignement de l'anglais adapté à la psychologie est bien développé (3 semestres sur 4), mais la mobilité internationale est rapportée comme faible (sans chiffres à l'appui).

La formation à la recherche est surtout présente en M1, à travers le travail d'études et de recherches, la possibilité de faire un stage dans un laboratoire de recherche et la participation à des conférences/séminaires.

La professionnalisation est bien développée avec un stage en M1 (140 heures) et un stage en M2 (500 heures), assurant l'obtention du titre de psychologue. Les stages sont encadrés sur le plan universitaire par le responsable des stages ainsi que des enseignements centrés sur la supervision de stage et réalisés par un psychologue expérimenté. Cependant, l'importance du stage de M2 est associée à une organisation des semestres « déséquilibrée » en termes de crédits européens ECTS (semestre 9 à 35,5 ECTS et 10 à 24,5 ECTS), ce qui n'est pas conforme à la réglementation des master en termes de semestrialisation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants permet de réajuster l'offre de formation chaque année, en M2. Elle serait à développer en M1.

Le suivi du devenir des diplômés, assuré par l'université (service Cap'Avenir), montre qu'en M2, l'insertion professionnelle est satisfaisante pour deux spécialités (PVNP : pour 14 répondants, 13 sont en emploi ; pour PSR : 6 en emploi sur les 6 diplômés). Elle reste à évaluer pour la troisième (PPC). Il faut noter que cette spécialité a été fermée

pendant deux ans (les raisons de cette fermeture ne sont pas indiquées ; une période d'enseignement à distance a été testée mais abandonnée). Aucune information n'est donnée sur le devenir des étudiants de M1.

Points forts :

- Offre de formation en adéquation avec une demande sociétale.
- Partenariat avec les professionnels de divers secteurs favorisant un équilibre entre intervenants académiques et professionnels.
- Bonne place des stages (640 heures en tout, ce qui va au-delà des 500 heures nécessaires pour l'obtention du titre de psychologue).
- Formation à l'anglais sur 3 des 4 semestres.
- Bonne insertion professionnelle pour deux des trois spécialités.
- Professionnalisation bien développée en M2.
- Evaluation des enseignements qui est faite de manière régulière et qui permet de réajuster la formation en M2.

Points faibles :

- M1 exclusivement composé de cours magistraux, avec beaucoup d'examens terminaux.
- Faible lien avec la recherche au niveau local (manque de professeurs d'université ou de maîtres de conférences habilités à diriger des recherches).
- Equipes pédagogiques réduites (composées de seulement 2 ou 3 enseignants chercheurs) pour les spécialités *PVNP* et *PPC*, spécialités qui recrutent le plus d'étudiants.
- Conseil de perfectionnement qui n'a réussi à se réunir qu'une fois depuis 2012.
- Suivi des étudiants à renforcer.
- Déséquilibre entre le nombre d'ECTS aux neuvième et dixième semestres
- Faible mobilité internationale (accueil d'étudiants étrangers et séjours d'étudiants de l'UBO à l'étranger).
- Manque d'informations dans le dossier sur : les modalités d'enseignement pour les étudiants ayant des contraintes particulières, le suivi de l'acquisition des compétences pour *PPC*, les chiffres concernant la mobilité et l'histoire de la spécialité *PPC* (fermeture, abandon de l'enseignement à distance).

Recommandations et conclusion :

En conclusion, l'adéquation du cursus aux objectifs de la formation est bonne, surtout pour le M2. Cette formation répond à de réels besoins locaux et régionaux. Les trois spécialités proposent une place importante à la professionnalisation. La spécialité *PPC* doit cependant confirmer son intérêt sur le plan de l'insertion professionnelle.

Les recommandations concernent tout d'abord le développement de la formation à la recherche en M2 (notamment avec un travail d'étude et de recherche (TER), ce qui est envisagé pour le prochain contrat). Ceci pourrait notamment favoriser la poursuite d'études en troisième cycle pour les étudiants intéressés. Cependant, elle nécessiterait de renforcer l'équipe pédagogique avec des professeurs d'université ou des maîtres de conférences habilités à diriger des recherches.

Par ailleurs, les spécialités *PVNP* et *PPC* étant pilotées par une équipe très réduite (2-3 enseignants-chercheurs), il semble important de la renforcer.

La mise en place de travaux dirigés dès le M1 et la diminution du nombre d'examens terminaux au profit de contrôles continus favoriseraient l'acquisition, le suivi et la valorisation des compétences des étudiants.

L'utilisation du numérique pourrait être davantage développée pour les enseignements qui s'y prêtent le plus.

Le développement des échanges internationaux est à encourager pour pallier le manque de mobilité des étudiants. Il faudra cependant être vigilant à l'équité au sujet des stages réalisés à l'étranger (puisque cela pose un problème de coût).

Si l'évaluation des enseignements est faite en M2, elle serait à développer en M1. La réunion du conseil de perfectionnement une fois par an est également à encourager.

Il semble important de développer le suivi de la réussite des étudiants (notamment en M1) et de leur devenir (particulièrement pour la spécialité *PPC*), en s'intéressant au type d'emploi des diplômés.

Enfin, on s'étonne du manque de passerelles ou de mutualisation avec le master *Action sociales et santé* dont les thématiques sont voisines et complémentaires de la spécialité *PVNP*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Ce master de psychologie est composé d'une première année de master (M1) commune à tous les étudiants et d'une deuxième année (M2) composée de trois spécialités : <i>Psychologie sociale des représentations (PSR)</i> ; <i>Psychologie du vieillissement normal et pathologique (PVNP)</i> ; <i>Psychologie et psychopathologie cliniques (PPC)</i>. Les étudiants entrent en M1 automatiquement s'ils ont obtenu la licence de psychologie (ou une validation d'étude). Une sélection sur dossier (qui peut être associée à un entretien) est faite à l'entrée en M2.</p> <p>Le M1 donne la possibilité aux étudiants de choisir des options au sein de chaque UE pour orienter leur parcours vers une des spécialités de M2. Si les objectifs de la formation dans son ensemble ne sont pas clairement présentés, ils le sont pour chacune des trois spécialités de M2 de façon indépendante. En M2, chaque spécialité donne une qualification complète et variée, fondamentale et appliquée, permettant la formation de professionnels compétents dans chacun des trois domaines. Les M2 visent une professionnalisation. Même s'il existe des possibilités vers la poursuite des études en doctorat, celles-ci semblent restreintes à l'heure actuelle, à cause du manque d'enseignant-chercheurs habilités à diriger des recherches.</p> <p>L'enseignement de l'anglais a une place importante, puisque trois unités d'enseignements (UE) y sont consacrées. La formation à l'informatique est présente en M1. La professionnalisation est particulièrement développée en M2, avec un stage de 500 heures (nécessaire à l'obtention du titre de psychologue) ainsi que des UE centrées sur la pratique, avec des modalités adaptées selon les spécialités.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation évolue dans un contexte local et régional plutôt favorable, puisque les formations équivalentes les plus proches sont à plus de 250 km.</p> <p>L'environnement de la formation est renforcé par l'appartenance des enseignants-chercheurs à plusieurs structures de recherches : Centre de recherche en psychologie, cognition et communication (CRPCC - équipe d'accueil EA 1285), Laboratoire de sciences et technologies de l'information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC - unité mixte de recherche UMR CNRS 6285), du Laboratoire de recherches en psychopathologie (LRP - EA 4050) et de l'Unité de physiologie comparée et intégrative (UPCI - EA 3879). Les étudiants peuvent y être accueillis en stage durant leur formation.</p> <p>Des partenariats ont été développés avec de nombreux secteurs professionnels selon les spécialités de master (cabinets d'études, entreprises, structures d'hébergements pour personnes âgées, hôpitaux, centres de consultation, etc.).</p> <p>La spécialité <i>PSR</i> est la seule en France spécifiquement dédiée « aux études qualitatives et quantitatives ».</p> <p>La spécialité <i>PVNP</i> a été créée pour répondre à des besoins locaux et régionaux qui sont soutenus par le bon taux d'insertion professionnelle.</p> <p>La spécialité <i>PPC</i> a connu des difficultés avec une fermeture pendant deux années. Il sera nécessaire d'être attentif à son attractivité, au nombre d'inscrits et au suivi des diplômés pour confirmer son intérêt dans le contexte local et régional.</p>

	<p>Les trois spécialités sont à visée professionnelle et une valence recherche plus prononcée serait la bienvenue pour les étudiants qui envisageraient un troisième cycle.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la mention comprend 28 enseignants universitaires (6 professeurs des universités (PR), 19 maîtres de conférences (MC), 2 maîtres de conférences associés et 1 professeur associé (PAST)), dont 21 sont à l'UBO, et 19 intervenants extérieurs. Si la mention est sous la responsabilité d'un PR, il semble le seul de l'UBO, les 5 autres intervenant ponctuellement. La formation est ainsi principalement pilotée par des MC.</p> <p>On compte un responsable de mention, un responsable par option en M1 (options liées aux trois spécialités) et un responsable par spécialité en M2.</p> <p>L'équipe pédagogique de la spécialité <i>PSR</i> est composée de 5 MC et un PAST. Celles des spécialités <i>PVNP</i> et <i>PPC</i> sont très petites et nécessiteraient d'être renforcées (pour <i>PVNP</i> : un responsable, un MC et un psychologue chargé de cours ; pour <i>PPC</i> : un responsable, un responsable adjoint et un responsable des stages).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs varient entre 61 et 92 étudiants en M1, avec une augmentation depuis 2012 liée à la réouverture de la spécialité <i>PPC</i>. Les effectifs par option en M1 ne sont pas indiqués, le taux de réussite non plus.</p> <p>En M2, pour la spécialité <i>PSR</i>, le nombre de places et de dossiers déposés n'est pas indiqué. La moitié de la promotion est issue d'autres universités françaises ou étrangères. De 2010 à 2012, le nombre de diplômés est respectivement de 13, 14 et 6, avec un taux de réponse à l'enquête de 61,5, 78,6 et 100 %. Sur les diplômés 2010, 6 personnes étaient en emploi et 2 à la recherche. Pour 2011, 7 en emploi, 2 à la recherche, 2 en poursuite d'étude, dont 1 en doctorat. En 2012, les 6 diplômés sont en emploi. Le taux d'insertion professionnelle semble s'améliorer mais est à surveiller, de même que le nombre de diplômés puisqu'il est de 6 uniquement en 2012. Il serait intéressant de compléter ce suivi en s'intéressant au type d'emploi des diplômés.</p> <p>Pour la spécialité <i>PVNP</i> : 20 places sont proposées pour environ 100 dossiers déposés. Environ la moitié de la promotion est issue de l'UBO et 2 à 4 étudiants sont en formation continue. L'insertion professionnelle semble très satisfaisante. Entre 2010 et 2012, le nombre de diplômés est respectivement de 13, 16 et 13. Pour 2010, les 13 répondants sont en emploi. Pour 2011, sur les 13 répondants, 11 sont en emploi, 1 à la recherche d'emploi et 1 en poursuite d'études. Pour 2012, sur les 14 répondants 13 sont en emploi et 1 en recherche.</p> <p>Pour la spécialité <i>PPC</i> : pour 20 places, 150 à 200 dossiers seraient déposés. Cette spécialité ayant été fermée pendant deux ans, aucun chiffre n'est disponible par ailleurs.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master est adossé à plusieurs laboratoires (cf. environnement de la formation) et tous les enseignants-chercheurs (EC) ont une activité de recherche.</p> <p>La place de la recherche est plus importante en M1 qu'en M2. L'initiation à la recherche se fait en M1, dans le cadre d'un travail d'étude et de recherche (TER). Le TER est encadré par un enseignant-chercheur et rattaché à une spécialité de master. Les thématiques proposées sont en lien avec celles développées par les enseignants-chercheurs dans le cadre de leur activité de recherche.</p> <p>Des stages sont également proposés dans les laboratoires ou centres de recherche auxquels sont associés les enseignants-chercheurs.</p> <p>Les équipes des trois spécialités organisent des journées d'étude et des cycles de conférences, auxquels les étudiants sont invités à assister mais aussi à participer pour présenter leurs travaux ou en aidant à l'organisation.</p> <p>En M2, les étudiants n'ont pas de TER à réaliser, mais cet aspect devrait être redéfini dans le prochain contrat ce qui est à encourager pour favoriser le développement des compétences dans le domaine de la recherche et la possibilité de poursuivre les études en doctorat.</p>
------------------------------	---

	<p>Pour renforcer la place de la recherche, le recrutement de professeurs des universités serait bienvenu.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation dans le cursus de formation semble bien développée dans les trois spécialités, et particulièrement durant la deuxième année de master.</p> <p>Elle s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux stages obligatoires : un en M1 de 140 heures et un en M2 de 500 heures, qui sont encadrés par un référent sur le lieu de stage et par un psychologue à l'université ; - des UE spécifiquement consacrées à la mise en pratique (examens psychologiques, pratiques professionnelles du psychologue, préparation à l'insertion professionnelle et droit au travail, domaine lieu et mode d'intervention). <p>Les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont claires et semblent réalistes.</p>
Place des projets et stages	<p>Globalement, la place des stages semble très bien développée même s'il manque certaines informations dans les dossiers. Le stage constitue une part très importante de la formation. Le temps d'immersion va au-delà des 500 heures minimales nécessaires à l'obtention du titre de psychologue (140 heures en M1 et 500 heures en M2).</p> <p>L'objectif du stage est double : offrir une expérience professionnelle en immersion totale ; proposer une analyse réflexive sur la place et le positionnement du psychologue-stagiaire dans l'organisation ainsi que sur ses modes d'intervention et l'utilisation de ses compétences.</p> <p>Les trois spécialités semblent respecter le cadre légal des stages pour l'obtention du diplôme puisque le stage de M2 est encadré par un psychologue expérimenté à l'université (mais cela n'est pas explicitement indiqué pour la spécialité <i>PSR</i>).</p> <p>Le stage doit se réaliser dans une structure en lien avec la spécialité choisie par l'étudiant en M2 (l'information n'est pas donnée pour le M1). Le stage de M1 peut être réalisé auprès d'un laboratoire ou centre de recherche.</p> <p>En M1, la validation se fait par un rapport de stage.</p> <p>En M2, la validation se fait par un rapport/mémoire associé à une soutenance devant deux personnes représentant l'université (enseignant-chercheur et/ou responsable du suivi de stage) ainsi que le professionnel auprès duquel le stage a été réalisé pour les spécialités <i>PSR</i> et <i>PVNP</i>. Ces informations ne sont pas indiquées pour <i>PPC</i>.</p> <p>En M1, le stage est crédité de 6 ECTS. En M2, il est crédité de 25 ECTS pour <i>PVNP</i>, 24,5 en <i>PSR</i> et 18 en <i>PPC</i>.</p>
Place de l'international	<p>Un point fort concerne l'enseignement de l'anglais, qui a une place importante, puisque trois UE y sont consacrées (deux en M1 et un en M2).</p> <p>L'ouverture à la mobilité étudiante est un point plus délicat. En effet, une douzaine de demandes issues de Campus France sont reçues chaque année, dont deux tiers concernent le M1. Aucune information précise n'est donnée pour les spécialités de M2. Cependant, l'équipe fait le constat d'une situation difficile pour ces étudiants, souvent amenés à redoubler sans garantie de résultat.</p> <p>Les étudiants de l'UBO ont la possibilité de partir à l'étranger en M1, sous réserve d'une mention bien ou très bien en L3. Aucun chiffre n'est donné mais les retours d'expériences semblent mitigés.</p> <p>Enfin, la place de l'international se décline différemment selon les spécialités. La spécialité <i>PSR</i> propose des stages à l'étranger (mais un problème de coût est rapporté), l'accueil d'étudiants étrangers (programme Erasmus ou autre), la possibilité de réaliser un semestre ou une année à l'étranger et la participation aux enseignements de professeurs étrangers invités. Cependant, aucun chiffre n'est indiqué à l'appui. Des enseignements disciplinaires en anglais sont envisagés pour le futur.</p> <p>La spécialité <i>PPC</i> indique des échanges étudiants (ERASMUS, CREPUQ) en M1, l'accueil d'étudiants étrangers en M1 pouvant ou non poursuivre en M2. Ici aussi, aucun chiffre n'est indiqué. Des mutualisations d'enseignements avec des universités étrangères sont en cours d'étude,</p>

	<p>notamment avec Marrakech.</p> <p>Des collaborations internationales des enseignants des spécialités <i>PSR</i> et <i>PPC</i> devraient permettre de développer la place de l'international.</p> <p>La place de l'international n'est pas développée pour la spécialité <i>PVNP</i>.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'entrée en M1 est conditionnée par l'obtention de la licence ou la validation d'études. Des passerelles d'entrée pour les étudiants titulaires d'une licence d'autres spécialités sont possibles sous réserve de rattrapages.</p> <p>L'entrée en M2 est sélective et se fait sur dossier pour les trois spécialités, auquel s'ajoute un entretien pour <i>PVNP</i> et <i>PPC</i>. Les critères de sélection sont spécifiques à chaque spécialité (ceux de <i>PPC</i> ne sont pas indiqués). Le nombre de places en M2 pour <i>PVNP</i> et <i>PCC</i> est de 20. Il n'est pas indiqué pour <i>PSR</i>. Une partie des étudiants admis en M2 viennent d'autres universités, dont 1 à 2 étrangers en <i>PSR</i> et 3 en <i>PPC</i>. La spécialité <i>PVNP</i> envisage des options de mise à niveau pour la rentrée 2017 pour ces étudiants. Des cours de français sont proposés par la maison des langues pour les étudiants étrangers.</p> <p>La spécialité <i>PSR</i> intègre des ateliers de formation proposés par Cap'Avenir dans l'emploi du temps pour favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle. Il semble que ce soit également le cas pour la spécialité <i>PVNP</i>.</p> <p>A la fin du M1, les étudiants s'orientent majoritairement vers des masters professionnels à l'UBO ou ailleurs, certains vers des masters recherche, des concours administratifs ou la formation de conseillers d'orientation psychologues ou l'IUFM (mais aucun chiffre n'est donné).</p> <p>A la fin du M2, les étudiants ont divers débouchés professionnels selon la spécialité choisie. De plus pour <i>PSR</i>, une orientation vers la recherche est possible par le <i>European PhD on Social Representations and Communication</i> ou via le programme Socrates-Erasmus (Italie). Pour <i>PVNP</i> et <i>PPC</i>, l'orientation vers un master recherche ou un diplôme universitaire est possible.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La place du numérique est relativement peu présente mais se développe, notamment dans la spécialité <i>PSR</i>.</p> <p>La majorité des cours sont enseignés en présentiel.</p> <p>En M1, la totalité des cours sont des cours magistraux (CM). En M1, une UE s'appuie sur une approche pédagogique liée à l'usage d'outils numériques (en collaboration avec le Service d'ingénierie et d'appui à la médiatisation de l'enseignement).</p> <p>En M2, la majorité des cours sont des CM. La spécialité <i>PPC</i> a connu une période de deux ans d'enseignement à distance mais qui a été abandonnée (pas de détails dans le dossier). Les dispositifs de visioconférence sont utilisés par les spécialités <i>PVNP</i> et <i>PSR</i> (pour quelques cours par un collègue de Nantes pour les premiers et le suivi des étudiants en stage à l'étranger pour le second). Une partie des enseignements est liée à l'usage d'outils en ligne pour <i>PSR</i>.</p> <p>L'adaptation des enseignements aux étudiants ayant des contraintes particulières n'est pas mentionnée dans le dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont essentiellement des examens finaux. De nouvelles modalités de contrôle de connaissances sont envisagées par <i>PSR</i> dans le prochain contrat car les examens finaux ne semblent pas toujours pertinents.</p> <p>En M1, le TER fait l'objet d'un rapport écrit associé à une soutenance devant le directeur de TER et au moins un autre enseignant.</p> <p>Le stage de M2 fait également l'objet d'une soutenance accompagnée d'un rapport. La soutenance se déroule devant un jury composé du psychologue praticien référent habilité, du maître de stage enseignant-chercheur, d'un enseignant-chercheur en psychologie et du professionnel auprès duquel le stage est accompli.</p> <p>Les modalités de jury sont classiques avec un jury de M1 composé d'au moins trois enseignants-chercheurs de champs disciplinaires différents ; un jury de M2 est composé pour chaque spécialité avec trois enseignants-chercheurs.</p> <p>Les UE non validées font l'objet d'une session de rattrapage. Les UE de</p>

	<p>mémoire et de stage ne se compensent pas avec les autres.</p> <p>La validation du semestre 9 correspond à 35,5 crédits et celle du semestre 10 à 24,5 crédits, ce qui n'est pas conforme à la réglementation master.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences se fait au niveau des spécialités, en M2.</p> <p>En <i>PSR</i>, il est effectué de plusieurs manières : par les enseignants et les professionnels à travers leurs cours, une analyse transverse réalisée par les enseignants-chercheurs et le psychologue praticien référent s'appuyant sur l'annexe descriptive du diplôme, le bilan de compétences acquises et à développer lors des regroupements du dernier semestre (exclusivement dédié au stage), et lors de la soutenance en fin de cursus. Un portefeuille de compétences sera mis en place à la rentrée 2015-2016.</p> <p>En <i>PVNP</i>, le suivi des compétences est réalisé par les responsables du suivi de stage à travers des entretiens individuels.</p> <p>En <i>PPC</i>, aucun élément du dossier ne permet d'évaluer ce point.</p> <p>Les suppléments aux diplômes gagneraient en clarté si les UE du M1 pouvaient être précisées.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cap'Avenir s'occupe du suivi des diplômés. Ce suivi est renforcé par les équipes pédagogiques ou le secrétariat pour les spécialités <i>PSR</i> et <i>PVNP</i>. Pour <i>PSR</i>, l'utilisation des réseaux sociaux a été testée mais est rapportée comme n'étant pas entièrement satisfaisante pour l'instant.</p> <p>Le dossier présente l'insertion des diplômés de 2010 à 2012. Cependant, il ne concerne que le M2 (cf. point sur les effectifs et résultats). Aucun chiffre n'est donné pour le suivi des étudiants en M1.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2012 au sein de la mention, mais ne semble pas encore exploité de manière efficace (une seule réunion, rapportée comme positive). Des conseils ont également été mis en place par spécialité. Ils visent clairement à améliorer l'organisation de la formation et son contenu mais ne sont pas à proprement parler des conseils de perfectionnement (ils comprennent des étudiants et des enseignants, mais pas de personnalités extérieures).</p> <p>L'évaluation des enseignements se fait par questionnaires anonymes pour les trois spécialités. Les résultats sont analysés par les responsables de chaque spécialité puis discutés avec l'équipe pédagogique.</p> <p>Pour les spécialités <i>PSR</i> et <i>PPC</i>, un ou plusieurs temps d'échanges avec les étudiants sont organisés en plus. Ces évaluations ont permis de faire évoluer les formations (en termes de contenu, d'organisation, d'intervenants...).</p> <p>Ces évaluations semblent cependant uniquement concerner le M2, mais le dossier n'est pas clair à ce sujet.</p> <p>Pour évaluer la qualité de la formation, la spécialité <i>PVNP</i> réalise, de plus, une évaluation par questionnaires auprès des diplômés durant l'année suivant l'obtention du diplôme.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**